



**Ducotterd Christian, Morel Bertrand**

Le Conseil d'Etat va-t-il se décider à réagir pour régler les problèmes rencontrés par le HFR ?

Cosignataires : -

Date de dépôt : 20.03.18

DSAS

**Dépôt**

Après plusieurs départs dont celui de la directrice du HFR, c'est maintenant la directrice financière qui quitte ses fonctions. Sans juger de l'opportunité de ces départs, il apparaît que la situation du HFR ne s'améliore pas et l'image de l'institution en est mise à mal. La perte de confiance, notamment, incite les citoyens à se faire soigner dans d'autres hôpitaux.

Nous avons l'impression que le Conseil d'Etat ne cherche pas de remède pour soigner le malade et ne prend pas ses responsabilités.

Plusieurs interventions parlementaires restent sans réponse ! Cette passivité du Gouvernement dans une situation de crise est incompréhensible.

Nous attendons ainsi du Conseil d'Etat qu'il réponde sans délai aux interventions des députés qui se préoccupent, comme d'autres, de la santé du HFR et qu'il propose des solutions en définissant les moyens aptes à les concrétiser.

1. Quelles solutions le Conseil d'Etat envisage-t-il, à brève échéance, pour améliorer le fonctionnement du HFR ?
2. Quelles mesures le Conseil d'Etat entend-il prendre pour améliorer la situation financière du HFR ?
3. Comment le Conseil d'Etat se positionne-t-il par rapport aux interventions parlementaires restées sans réponse ?
4. Que va entreprendre le Gouvernement afin d'augmenter l'attractivité du HFR et diminuer l'exil des patients vers des hôpitaux hors canton ?
5. L'ouverture de cabinets supplémentaires sur le site par des spécialistes permettrait-elle d'augmenter cette attractivité ?
6. Est-il possible d'augmenter le nombre de médecins agréés afin d'augmenter le nombre de patients sur le site et ainsi mieux rentabiliser les infrastructures ?